

**CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024**  
**DELIBERATION N°2024-72**

Le 10 décembre 2024 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Maurice GAILLARD, Maire.

**PRESENTS (17)** : M. GAILLARD, M. SEGUELA, Mme TRONC, M. DUPUIS, Mme GARNIER, M. BERTHUOT, Mme MALLET, M. CARDIN, Mme CAZALET, Mme MARCHAND, M. FOSSEY, Mme MAURIN, M. MEYRUEIS, M. DE GOURCY, Mme HERITIER, M. BELIN, Mme CHAHABIAN.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (8)** : M. ALDEBERT à M. DUPUIS, Mme ETEVE à M. BERTHUOT, Mme BATTE à M. FOSSEY, Mme CHAPUS à Mme TRONC, M. YANG à Mme MARCHAND, Mme LEGENDRE à Mme MALLET, M. JOUBERT à M. BELIN, Mme FERRAND à M. SEGUELA.

**ABSENTS (2)** : M. MALLET, Mme SANTANACH.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARNIER.

**CREATION DE TROIS EMPLOIS D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL A TEMPS COMPLET**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L 313-1 qui prévoit que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,

Vu l'arrêté municipal n°2021-170 du 17 décembre 2021 approuvant les lignes directrices de gestion définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et la promotion et valorisation des parcours professionnels,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant la création de 3 emplois d'agent de maitrise territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour les postes suivants : responsable entretien/restauration/atsem, chef d'équipe des espaces verts et gestionnaire de bâtiments,

Considérant que cet emploi sera pourvu par les agents en place exerçant déjà ces missions,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, Roger SEGUELA, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire délégué au personnel,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'approuver la création de 3 emplois d'agent de maitrise territorial à temps complet à compter du 1er janvier 2025 pour les trois emplois cités ci-dessus,
- De noter que les crédits budgétaires du budget général 2024 (chapitre 012) sont prévus et suffisants,
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Maurice GAILLARD.

Certifié exécutoire par M. le Maire, compte tenu de :

La réception en Préfecture le :

L'affichage/publication du :



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois, à compter de présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE BOUILLARGUES (30)  
Utilisateur : LECOINTE Véronique

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : 2472DEL  
Objet : Création de trois emplois d'agent de maîtrise territorial à temps complet  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-12-11 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
Identifiant unique : 030-213000474-20241211-2472DEL-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Notifiée à mairie.bouillargues@wanadoo.fr

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 030-213000474-20241211-2472DEL-DE-1-1_0.xml	text/xml	889 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 2472DEL.pdf Nom métier : 99_DE-030-213000474-20241211-2472DEL-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	296.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	11 décembre 2024 à 16h47min30s	Dépôt initial
En attente de transmission	11 décembre 2024 à 18h12min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 décembre 2024 à 18h16min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 décembre 2024 à 18h16min39s	Reçu par le MI le 2024-12-11